

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

| | |
|--------------|--------------------------------|
| Suchabfrage | 24.04.2024 |
| Thema | Keine Einschränkung |
| Schlagworte | Keine Einschränkung |
| Akteure | Estland, Indonesien |
| Prozesstypen | Keine Einschränkung |
| Datum | 01.01.1990 - 01.01.2020 |

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Ammann, Amando
Barras, François
Benteli, Marianne
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Gökce, Melike
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Künzler, Johanna
Mach, André
Pasquier, Emilia
Unbekannt, Autor
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Ammann, Amando; Barras, François; Benteli, Marianne; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Gökce, Melike; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Künzler, Johanna; Mach, André; Pasquier, Emilia; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Estland, Indonesien, 1991 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|---|----|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Grundlagen der Staatsordnung | 1 |
| Rechtsordnung | 1 |
| Innere Sicherheit | 1 |
| Aussenpolitik | 1 |
| Beziehungen zur EU | 1 |
| Beziehungen zu internationalen Organisationen | 3 |
| Zwischenstaatliche Beziehungen | 4 |
| Entwicklungspolitik | 9 |
| Aussenwirtschaftspolitik | 10 |
| Wirtschaft | 15 |
| Geld, Währung und Kredit | 15 |
| Banken | 15 |
| Landwirtschaft | 15 |
| Lebensmittel | 15 |
| Tierhaltung, -versuche und -schutz | 15 |
| Infrastruktur und Lebensraum | 16 |
| Umweltschutz | 16 |
| Naturschutz | 16 |
| Bildung, Kultur und Medien | 16 |
| Kultur, Sprache, Kirchen | 16 |
| Kulturpolitik | 16 |
| Sprachen | 16 |

Abkürzungsverzeichnis

| | |
|---------------|---|
| EFD | Eidgenössisches Finanzdepartement |
| VBS | Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport |
| UNO | Organisation der Vereinten Nationen |
| EFTA | Europäische Freihandelsassoziation |
| WTO | Welthandelsorganisation |
| SECO | Staatssekretariat für Wirtschaft |
| APK-SR | Aussenpolitische Kommission des Ständerates |
| OSZE | Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa |
| OECD | Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung |
| APK-NR | Aussenpolitische Kommission des Nationalrates |
| IWF | Internationaler Währungsfonds |
| EU | Europäische Union |
| EVD | Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung |
| EU-8 | Estland, Lettland, Litauen, Polen, Slowakei, Slowenien, Tschechische Republik, Ungarn |
| SRG | Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft |
| AIA | Automatischer Informationsaustausch |
| EDA | Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten |
| NATO | North Atlantic Treaty Organization |
| G20 | Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer |
| UNHCR | Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen |
| KSZE | Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa |
| EVD | Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement |
| GuS | Gemeinschaft Unabhängiger Staaten |
| UdSSR | Sowjetunion |

| | |
|---------------|--|
| DFF | Département fédéral des finances |
| DDPS | Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| AELE | Association européenne de libre-échange |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| SECO | Secrétariat d'Etat à l'économie |
| CPE-CE | Commission de politique extérieure du Conseil des Etats |
| OSCE | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| CPE-CN | Commission de politique extérieure du Conseil national |
| FMI | Fonds monétaire International |
| UE | Union européenne |
| DFE | Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche |
| UE-8 | Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie |
| SSR | Société suisse de radiodiffusion |
| EAR | Echange automatique de renseignements |
| DFAE | Département fédéral des affaires étrangères |
| OTAN | L'Organisation du traité de l'Atlantique nord |
| G20 | Groupe des vingt |
| HCR | Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés |
| CSCE | Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe |
| DFE | Département fédéral de l'économie publique |
| CEI | Communauté des États indépendants |
| URSS | Union des Républiques Socialistes Soviétiques |

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Innere Sicherheit

POSTULAT
DATUM: 18.03.2011
NADJA ACKERMANN

Für die Eindämmung der Gefahren, die vom Internet ausgehen, sprach sich auch der Nationalrat aus. So hiess er ein Postulat Darbellay (cvp, VS) gut, welches den Bundesrat beauftragt, ein Konzept zum **Schutz der digitalen Infrastruktur** der Schweiz vorzulegen. In seiner Stellungnahme erklärte der Bundesrat, dass er sich der Bedeutung von Cyber-Bedrohungen bewusst sei und er deshalb beschlossen habe, die Federführung für das Thema Cyber Defense auf Stufe Bund dem VBS zu übertragen. Am 10. Dezember 2010 war für eine befristete Zeit ein Projektleiter in der Person von Divisionär Kurt Nydegger gewählt worden. Ein Strategiepapier zur Cyber Defense soll im Frühling 2012 vorliegen. Im Verlaufe des Jahres zeigte sich, dass Ueli Maurer und seine Spezialisten eine Kooperation mit dem Nato Cooperative Cyber Defence Centre in der estnischen Hauptstadt Tallinn anstreben.¹

Aussenpolitik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.01.1991
ANDRÉ MACH

Lors de la session spéciale des Chambres fédérales du mois de janvier, **la déclaration du Conseil fédéral sur la guerre du Golfe**, prononcée par le président de la Confédération, F. Cotti, a été relativement bien accueillie. Le gouvernement a mis l'accent sur la tenue d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient après la fin du conflit qui pourrait se tenir sur sol helvétique. Par la même occasion, il a également condamné l'intervention violente des troupes soviétiques dans les républiques baltes. La grande majorité des députés s'est montrée, dans l'ensemble, satisfaite de la position du Conseil fédéral durant la crise du Golfe. Cependant, quelques parlementaires ont reproché un certain manque de cohérence du Conseil fédéral dans l'application de la politique de neutralité.²

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.09.1991
ANDRÉ MACH

Durant le mois de septembre s'est tenue à Moscou **la conférence de la CSCE sur la "dimension humaine"**; à cette occasion, **l'adhésion des trois républiques baltes** a été approuvée à l'unanimité. Le document final, adopté à l'unanimité, contient avant tout un renforcement du mécanisme de contrôle du respect des droits de l'homme.³

**VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS**
DATUM: 12.12.1991
ANDRÉ MACH

En 1990, les Chambres avaient octroyé à l'unanimité un crédit de programme de 250 millions de francs en faveur des pays d'Europe de l'Est. Ce dernier devait être réparti sur une période minimale de trois ans mais, une année plus tard, le montant était déjà épuisé. Près de 70 projets dans différents domaines de coopération ont pu être mis en oeuvre. C'est pourquoi le Conseil fédéral, dans un message adressé au parlement, a demandé **un nouveau crédit de programme de 800 millions de francs** pour une période de trois ans afin de poursuivre le financement de la coopération entamée en 1990. Ce nouveau crédit a été approuvé à une très large majorité du Conseil national. 600 millions seront consacrés à l'aide financière (crédits d'achat, garantie de crédits, désendettement) et 200 millions à l'aide technique (gestion d'entreprise, protection de l'environnement, énergie). Ce geste se veut non seulement un acte de solidarité, mais aussi une contribution à la sécurité en Europe. Jusqu'alors, le premier crédit était destiné tout particulièrement à la Pologne (80% du budget), la Tchécoslovaquie et la Hongrie; à ces pays s'ajouteront cette fois les pays baltes, la Bulgarie, la Roumanie ainsi que l'URSS et la Yougoslavie. Les conditions politiques (respect des droits de l'homme entre autres) de ces deux derniers pays feront toutefois l'objet d'une évaluation, avant l'octroi de toute aide. La contribution de la Suisse en faveur de l'Europe de l'Est se situe dans la moyenne des engagements des autres pays européens. R. Felber a tenu à souligner qu'aider les pays d'Europe de l'Est ne signifiait pas réduire l'aide au développement destinée au tiers monde.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.07.2004
ELIE BURGOS

Le 1er mai, **dix nouveaux pays (Chypre, l’Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie) ont fait leur entrée dans l’UE**. Ils ont repris l’intégralité des dispositions législatives de l’UE (l’acquis communautaire). Cela englobe les accords avec des pays tiers, entre autres l’accord de libre-échange Suisse-CE et les Accords bilatéraux I. Au vu de son extension aux dix nouveaux Etats membres de l’UE, l’accord sur la libre circulation des personnes, conclu tant avec l’UE qu’avec les différents pays membres, devait, après sa dénonciation au 1er mai, faire l’objet de négociations. Ces dernières se sont achevées avec succès le 19 mai à Bruxelles. La signature du protocole à l’accord sur la libre circulation des personnes a eu lieu le 26 octobre. Le Conseil fédéral avait auparavant lancé une procédure de consultation. Au final, seuls deux partis politiques se sont prononcés contre l’extension de la libre circulation : l’UDC et les DS. Les autres partis politiques, les cantons, les associations faïtières et les différents partenaires sociaux s’y sont en revanche montrés favorables.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 09.02.2006
ELIE BURGOS

En début d’année, **les 25 pays membres de l’UE se sont finalement entendus**, après de longues tractations, **sur la répartition du milliard de francs de l’aide suisse à la cohésion de l’UE élargie**. La Suisse s’était engagée à apporter cette contribution financière à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l’UE en mai 2004 déjà, et cela en finançant différents projets (amélioration des infrastructures, modernisation de l’administration, etc.) à la hauteur d’un milliard de francs sur cinq ans dans les dix nouveaux pays membres (Pologne, Hongrie, République tchèque, Lituanie, Slovaquie, Lettonie, Estonie, Slovénie, Chypre et Malte), et cela en fonction d’accords-cadre conclus avec les pays partenaires. Des désaccords sur la clé de répartition de l’aide suisse étaient cependant vite apparus au sein de l’UE, Malte contestant notamment cette clé de répartition. Partant, l’UE avait tacitement décidé de geler le processus de ratification d’autres accords bilatéraux conclus dans le cadre ou en marge des bilatérales II (libre circulation des personnes, Schengen/Dublin, statistiques, médias, environnement). Cette décision a donc permis de débloquer ce dernier.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 05.05.2011
ANITA KÄPPELI

Seit dem 1. Mai 2011 gilt die **vollständige Personenfreizügigkeit für die Bürger der EU-8-Staaten** (Polen, Slowenien, Slowakei, Tschechien, Ungarn sowie Estland, Lettland und Litauen). Damit können sich Arbeitnehmer aus diesen Ländern ohne Beschränkungen in der Schweiz niederlassen. Die Schutzklausel, welche bis Ende Mai 2014 gilt, erlaubt es dem Bundesrat aber weiterhin, im Falle einer übermässigen Zuwanderung aus diesen Staaten erneut Niederlassungsbeschränkungen einzuführen.⁷

VERWALTUNGSAKTDATUM: 27.06.2012
EMILIA PASQUIER

Dans le courant du mois d’avril, le Conseil fédéral a annoncé l’**activation de la clause de sauvegarde envers les Etats de l’UE-8** (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République Tchèque). Cette activation a signé la réintroduction de contingents pour les autorisations de séjours de catégorie B délivrées aux ressortissants estoniens, hongrois, lettons, lituaniens, polonais, slovaques, slovènes et tchèques durant une année. Le Conseil fédéral a relevé les effets économiques positifs de la libre circulation des personnes, mais a également noté l’importance de mener un débat sur les questions de l’immigration et de la politique économique. Cette activation a contrarié non seulement les pays concernés, mais également l’UE. En effet, la clause de sauvegarde peut être activée si le nombre d’autorisations délivrées en une année dépassent de 10% la moyenne des permis délivrés au cours des trois dernières années. Ce dépassement est observé en Suisse pour les pays concernés, mais non si l’on tient compte de l’ensemble des arrivants de nationalité européenne. Cette différence a amené Bruxelles à qualifier la décision suisse de discriminatoire. Les effets de cette décision devraient cependant être minimes, car elles ne concerneraient que 4’000 personnes. Bien que conscients de la portée limitée et symbolique de cette décision, qualifiée même de « non-événement qui ne résoudra rien » par le président du PS, tous les partis ont reconnu la nécessité d’intervenir dans ce dossier. La presse a également relayé la position de Natalie Rickli (udc, ZH) qui a déclaré que la Suisse aurait également dû appliquer la clause de sauvegarde à l’Allemagne pour limiter l’importante immigration allemande: « Les Allemands pris séparément ne me dérangent pas. La masse me dérange ». Les réactions ont été vives autant en Suisse qu’en Allemagne où le Spiegel Online a titré « Eclat autour d’une discrimination des Allemands ». ⁸

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 16.03.1992
ANDRÉ MACH

Beziehungen zu internationalen Organisationen

Lors de la session de printemps, le radical bernois J.P. Bonny a déposé une **interpellation urgente** invitant le Conseil fédéral à augmenter massivement (si possible de 600 millions de francs) le crédit de programme prévu pour la poursuite de la **coopération renforcée avec les Etats d'Europe centrale et orientale**, notamment sous la forme de garantie de crédits (92.3054). Selon l'intervenant, cette augmentation de l'aide devrait s'adresser prioritairement aux 12 républiques indépendantes de l'ex-Union soviétique, réunies au sein de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) depuis la fin de l'année 1991; ces Etats, en raison de la situation politique incertaine, n'avaient en effet pas été inclus parmi les pays bénéficiant du crédit de 800 millions de francs. Les députés et le Conseil fédéral ont réagi positivement à cette proposition; les représentants socialistes et écologistes, ainsi que le libéral J.S. Egly (GE), ont toutefois insisté pour que la garantie de crédits ne serve pas en priorité les intérêts des secteurs d'exportation helvétiques et qu'elle ne se fasse pas au détriment de la coopération technique.

Quelques mois plus tard, conformément à ce qu'il avait annoncé, le Conseil fédéral proposait l'octroi d'un **crédit supplémentaire** de 600 millions de francs, destiné en priorité à la Communauté des Etats Indépendants (CEI) (92.065). Les trois quarts des 600 millions prévus seront consacrés à l'aide financière, principalement sous la forme de garantie contre les risques à l'exportation; le reste servira à la coopération technique. A la fin de l'année, le Conseil des Etats a accepté à la quasi-unanimité ce nouveau crédit. Il a ainsi rejeté une proposition de l'argovien Loretan (prd) qui demandait le blocage de l'aide suisse en faveur de la Russie tant que les troupes russes n'auraient pas quitté les pays baltes.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.12.1992
ANDRÉ MACH

Le Conseil fédéral a signé avec chacune des **trois républiques baltes** des **accords bilatéraux de libre-échange et de protection des investissements**.¹⁰

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 09.03.1993
AUTOR UNBEKANNT

La chambre basse, comme le Conseil des Etats l'année dernière, a approuvé à une large majorité le **crédit supplémentaire** de 600 millions de francs pour la poursuite de la **coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale**, et plus particulièrement la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Avant d'aborder la discussion par article, le Conseil national a rejeté une proposition de non-entrée en matière de R. Moser (pa, AG) et une proposition de renvoi au Conseil fédéral soutenue par une majorité des députés de l'UDC. Ceux-ci souhaitaient que le gouvernement revoie les conditions d'octroi de l'aide et le contrôle de celle-ci en raison de la présence de troupes de l'ex-Union soviétique sur le territoire des pays baltes et du soutien de la Russie à la Serbie. Le groupe démocrate-chrétien avait déposé une proposition similaire au groupe de l'UDC, mais a finalement décidé de la retirer suite aux explications et aux garanties fournies par le chef du DFAE.

Plusieurs propositions sur les moyens et les conditions de la coopération suisse ont été faites par les députés, mais aucune modification du projet du Conseil fédéral n'a été adoptée. Ainsi, la proposition Aregger (prd, LU) de réduire à 350 millions de francs ce crédit supplémentaire a été largement repoussée, de même que celle de G. Stucky (prd, ZG) qui prévoyait de consacrer l'ensemble du crédit à l'assainissement des centrales nucléaires de l'ex-Union soviétique. Par ailleurs, le chef du DFAE a annoncé qu'une loi sur la coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale était en préparation.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.05.1993
AUTOR UNBEKANNT

En 1993, l'assemblée parlementaire du **Conseil de l'Europe** a approuvé l'**adhésion** de quatre nouveaux pays: la **Lituanie**, la **Slovénie**, l'**Estonie** et la **Roumanie**. Depuis la chute du mur de Berlin, neuf pays d'Europe centrale ont adhéré au Conseil de l'Europe, ce qui a porté le nombre d'Etats membres de 23 à 32.¹²

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 28.09.1993
AUTOR UNBEKANNT

Les Chambres fédérales ont approuvé les **trois accords bilatéraux de libre-échange avec les Etats baltes** (Estonie, Lettonie et Lituanie). Contrairement aux autres accords précédents signés par les pays d'Europe centrale et orientale et de l'AELE, les pays nordiques de l'AELE ont préféré une approche bilatérale avec les Etats baltes. Ayant pour objectif de promouvoir les relations économiques entre les différents pays, ces accords couvrent les produits industriels, les produits agricoles transformés ainsi que les poissons et autres produits de la mer; en revanche, aucun traité n'a pu être conclu dans le domaine agricole.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.12.1995
LIONEL EPERON

Après les déconvenues rencontrées par l'AELE en 1994, les perspectives d'avenir quant à l'évolution de l'organisation se sont quelque peu améliorées durant l'année sous revue. Désireuse de renforcer sa présence et son influence européenne sans pour autant élargir le nombre de ses membres, l'Association a adopté à Bergen (Norvège) une déclaration prévoyant la conclusion de **nouveaux accords de libre-échange** avec les pays tiers. Dans cette perspective, l'AELE devait tout d'abord signer un accord de ce type avec la Slovénie dont la demande d'adhésion à l'organisation est toujours pendante. Lors de la réunion des ministres des pays membres qui s'est déroulée à Zermatt (VS), l'Association a par la suite conclu des accords multilatéraux de libre-échange avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ainsi que des déclarations de coopération avec trois pays d'Afrique du Nord (Egypte, Maroc et Tunisie). Celles-ci pourraient servir de base à la création d'une future zone de libre-échange. Signalons enfin que le secrétariat général de l'AELE - qui a repris ses activités début juillet après avoir été réorganisé et redimensionné - restera basé à Genève.¹⁴

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.02.1991
ANDRÉ MACH

Suite à l'**intervention des troupes soviétiques dans les républiques baltes**, le DFAE a exprimé ses **vives inquiétudes** sur la tournure prise par les événements auprès des représentants soviétiques en Suisse et a annoncé que l'utilisation de la violence par les troupes soviétiques auraient des conséquences négatives sur les relations diplomatiques entre la Suisse et l'URSS. Il a ensuite demandé de plus amples informations aux autorités soviétiques, comme le prévoit le premier stade du mécanisme d'intervention des accords de la CSCE. Dans leur réponse, celles-ci ont indiqué leur intention de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Plusieurs parlementaires ont condamné ouvertement l'intervention des troupes dans les pays baltes en signalant qu'elle était contraire à la charte de la CSCE que l'URSS venait pourtant de signer; ils se sont aussi demandés si l'aide suisse à l'URSS ne devrait pas être remise en question. Bien que le Conseil fédéral ait affirmé en janvier qu'une reconnaissance de la Lituanie était prématurée, la question a tout de même été discutée au sein du DFAE.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.08.1991
ANDRÉ MACH

En août, le **conseil fédéral a fermement condamné le coup d'Etat survenu en Union soviétique contre le président Gorbatchev**. Le chef du DFAE a précisé à cette occasion qu'il serait souhaitable de recourir au mécanisme prévu par la CSCE. Peu de temps après la tentative de coup d'Etat manquée, le Conseil fédéral s'est décidé, en même temps que la plupart des Etats de la communauté internationale, à reconnaître officiellement l'indépendance des trois républiques baltes, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.02.1992
ANDRÉ MACH

La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains **problèmes de financement et de personnel** lors de l'établissement de **relations diplomatiques** avec ces nouveaux Etats. En effet, le DFAE, qui estimait nécessaire la création d'environ 70 postes de diplomates et d'employés d'ambassade, a vu ses ambitions réduites par le DFF pour des motifs budgétaires. Face à l'impossibilité d'ouvrir des instances de représentation dans chacun de ces Etats, le Conseil fédéral a décidé de créer trois nouvelles ambassades en Lettonie, en Ukraine et en Albanie, et de transformer le consulat général de Zagreb en ambassade, laquelle sera responsable de la Croatie et de la Slovénie. L'ambassade suisse de Lettonie sera également responsable de la Lituanie; celle de la Finlande se chargeant de l'Estonie. A Kiev, la nouvelle ambassade s'occupera d'une ou deux républiques voisines; quant à l'ambassade de Moscou, qui sera renforcé en personnel, il continuera de s'occuper des autres républiques de l'exURSS.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 12.10.1994
LIONEL EPERON

Après la Chine en 1992, la Malaisie, Hong Kong et la Thaïlande en 1993, **Jean-Pascal Delamuraz** a à nouveau intensifié ses contacts avec les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie suisse, il s'est rendu cette année au **Vietnam**, puis en **Indonésie** dans l'optique d'établir de nouvelles relations économiques avec ces pays. Le chef du DFEP s'est également déplacé aux Etats-Unis, puis au Chili et en Argentine.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 10.11.1997
LIONEL EPERON

A la tête d'une délégation mixte composée de fonctionnaires diplomatiques et de représentants de l'économie privée, le conseiller fédéral Flavio Cotti a effectué un voyage de dix jours en **Asie du Sud-Est**. Placée sous le signe de la promotion économique, cette tournée a toutefois coïncidé avec la grave crise monétaire et boursière qui a secoué les marchés asiatiques à partir du dernier trimestre de l'année sous revue. Lors d'une première halte au **Vietnam**, le chef de la diplomatie helvétique a rencontré plusieurs hauts dignitaires vietnamiens avec lesquels il a pu s'entretenir de la coopération économique entre les deux pays ainsi que de l'aide au développement allouée par la Suisse. La délégation helvétique a par la suite effectué un court séjour au **Japon** où Flavio Cotti a noué des contacts avec les ministres nippons des affaires étrangères et du commerce ainsi qu'avec l'empereur Akihito. Ce périple en Asie du Sud-Est s'est finalement achevé par une étape à **Singapour**, puis en **Indonésie** où le chef de la diplomatie suisse a participé au lancement d'une campagne de sensibilisation au problème de la pollution de l'air provoquée par le trafic automobile.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2001
FRANÇOIS BARRAS

En sa qualité de président de la Confédération, **Moritz Leuenberger** a effectué de nombreux voyages diplomatiques au cours de l'année sous revue. Il s'est rendu en Suède y rencontrer le premier ministre Göran Persson, alors président de l'Union européenne. Les délégations helvétiques et suédoises ont notamment abordé le second volet de négociations bilatérales. Plusieurs pays de l'Est européen ont aussi été visités, notamment l'Estonie, la Lituanie, la Hongrie et la Slovaquie. Auparavant, il avait été accueilli en République fédérale de Yougoslavie par le président Kostunica. A relever que le secrétaire d'Etat Franz von Däniken s'est rendu en Corée du Nord, première visite officielle helvétique depuis 1974 dans cet Etat dictatorial.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 09.12.2002
ROMAIN CLIVAZ

Deux **Conventions de double imposition** avec la République fédérale d'Allemagne (02.037) et la Lettonie (02.042) ont été acceptées par les deux Chambres. Celles avec la République d'Ouzbékistan (02.062), la République d'Estonie (02.064) et la République de Lituanie (02.066) n'ont été examinées que par la chambre haute.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 22.05.2004
ELIE BURGOS

Le **président estonien Arnold Rüütel** a effectué une visite officielle en Suisse au mois de mai, à l'invitation du président de la Confédération Joseph Deiss. Il a également rencontré la cheffe du DFAE, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Les entretiens ont porté essentiellement sur l'intégration européenne, notamment les Bilatérales II, ainsi que sur les relations bilatérales entre l'Estonie et la Suisse. Rüütel est le premier président d'un nouveau pays membre de l'UE à effectuer une visite en Suisse.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Dans le cadre d'une visite de cinq jours en Indonésie et à Singapour, afin d'intensifier les relations commerciales entre la Suisse et ces deux pays, le conseiller fédéral **Joseph Deiss** a visité la région de Banda Aceh, dévastée par le tsunami. Il s'est ensuite rendu à Budapest, où il a rencontré le ministre hongrois de l'économie et des transports et le ministre en charge du développement régional. Les discussions ont principalement porté sur la promotion de la coopération entre la Suisse et la Hongrie. Répondant à une invitation chinoise formulée en 2004, le chef du DFE s'est rendu en Chine au mois de juillet, pour une visite d'une semaine. À la tête d'une forte délégation économique, le conseiller fédéral a notamment rencontré à Pékin le vice-premier ministre Zeng Peiyan et le ministre du commerce Bo Xilai. Dans le cadre de l'accord de libre-échange envisagé avec les Etats-Unis, Joseph Deiss s'est ensuite rendu à Washington, où il a mené des discussions sur la question avec Robert Portman, le négociateur commercial américain. Ankara a annulé au mois d'août le voyage de Joseph Deiss, prétextant un problème d'agenda. Des tensions étaient notamment survenues suite à des divergences de vues entre les deux pays sur la question du génocide arménien. En fin d'année,

Joseph Deiss a effectué plusieurs visites à l'étranger, dont une en Libye, première d'un conseiller fédéral dans ce pays nord-africain. Il s'est également rendu à Moscou, où il a rencontré le ministre russe du développement et celui des finances. Le chef du DFE a terminé l'année par une visite en Italie, auprès du le ministre italien du commerce et de l'industrie, une en Bulgarie et une dernière en Algérie.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

Présidente de la Confédération durant l'année sous revue, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Elle s'est tout d'abord rendue au mois de février en Asie, et plus précisément au Cambodge et en Indonésie. L'aide humanitaire et le renforcement de la paix ont été au menu des discussions. Dans le premier pays, elle a été reçue par le nouveau roi Norodom Sihamoni. En Indonésie, elle a rencontré le président Susilo Bambang Yudhoyono. Au mois de mars, la conseillère fédérale s'est rendue en Italie, où elle a rencontré le chef du gouvernement Romano Prodi. La question de la fiscalité entre la Suisse et l'UE a été au centre des discussions. En visite en Estonie au mois d'avril, elle a rencontré son homologue Urmas Paet ainsi que le premier ministre Andrus Ansip, avec qui elle s'est entretenue des relations Suisse-UE. Au cours du même déplacement, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite en Pologne, où elle a abordé la question des projets de cohésion que financera la Suisse, puis en Lettonie où elle a notamment rencontré la présidente Vaira Vike-Freiberga. En visite officielle au Portugal au mois de mai, la présidente de la Confédération a rencontré le président Anibal Cavaco Silva et le premier ministre Jose Socrates, avec lesquels elle s'est entretenue des relations bilatérales entre la Suisse et le Portugal et de questions de politique européenne. Au mois de juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite de deux jours en Espagne. Elle y a notamment rencontré le roi Juan Carlos, ainsi que son homologue Miguel Angel Moratinos. Elle s'est ensuite rendue en Afrique au mois de juillet, pour une tournée de plus d'une semaine, lors de laquelle elle a visité pas moins de sept pays (Bénin, Ghana, Sénégal, Tchad, République démocratique du Congo, Burundi et Rwanda). Au mois de septembre, la présidente de la Confédération a participé aux travaux de la 62ème Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies à New York. Lors d'une visite de deux jours à Bruxelles, Micheline Calmy-Rey a été reçue par le président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso. Lors d'une visite en Inde au mois de novembre, la cheffe du DFAE et le premier ministre indien ont décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de négocier un mémoire d'entente destiné à structurer les relations bilatérales entre les deux pays. Elle a ensuite rencontré le président russe Vladimir Poutine et le premier ministre Sergueï Lavrov, avec qui elle a signé un mémoire d'entente visant à approfondir les relations bilatérales entre la Suisse et la Russie. La présidente de la Confédération a rencontré le président de la République française Nicolas Sarkozy en novembre à Paris. Les discussions ont porté, entre autres, sur la politique européenne. En décembre, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendu à Paris, afin de représenter la Suisse à la Conférence internationale des donateurs pour le Territoire palestinien.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue au Brésil en début d'année, où elle a signé un protocole d'entente entre les deux pays avec le ministre brésilien des affaires étrangères, qui permettra de faire baisser les droits de douane appliqués aux produits suisses. Elle a ensuite effectué une visite de travail deux jours à Vienne. Elle y a rencontré le ministre de la santé, de la famille et de la jeunesse, avec qui elle a discuté de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Afrique du Sud et en Tanzanie en compagnie d'une délégation de représentants d'économiesuisse. L'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises suisses et les phénomènes de double imposition ont été au centre des discussions. Au mois de juin, la cheffe du DFE a participé à la réunion ministérielle ordinaire de l'AELE à Vaduz, lors de laquelle des discussions ont été menées sur la politique de l'AELE en matière d'accords de libre-échange avec des pays non-membres de l'UE. Suite à un voyage en Chine au mois de juillet, lors duquel Doris Leuthard a tenté d'inciter les entreprises chinoises à investir en Suisse, la conseillère fédérale s'est rendue en Inde, où elle a signé un protocole d'entente avec son homologue indien en matière de protection de la propriété intellectuelle. L'accord en question prévoit la création d'un groupe chargé de plancher sur les questions liées à la prévention de la production, de la distribution et de la vente de produits contrefaits. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue à Oman et dans les Emirats arabes unis dans le cadre d'une mission économique. Elle a notamment signé un accord relatif à l'exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne avec les autorités du Sultanat d'Oman. A

la mi-novembre, Doris Leuthard s'est rendue à Bruxelles pour participer à la réunion annuelle du « Joint ECOFIN » réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Italie, dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue, le ministre italien du développement économique Pier Luigi Bersani. En décembre, la cheffe du DFE, a participé à une réunion informelle de ministres du commerce et de l'économie à Bali, sur l'invitation de la ministre indonésienne du commerce.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.12.2011
ANITA KÄPPELI

Der **Präsident Estlands Toomas Hendrik Ilves** weilte im Dezember zu einem Arbeitsbesuch in der Schweiz und diskutierte mit Aussenministerin Calmy-Rey über verschiedene bilaterale und internationale Themen.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Pour sa première visite officielle à l'étranger, **Didier Burkhalter**, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE, l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le

terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Accompagné par une délégation économique, **Johann Schneider-Ammann**, le ministre de l'économie de la formation et de la recherche, s'est rendu au Mexique afin de promouvoir la coopération économique entre le Mexique et la Suisse. Le ministre libéral-radical a ensuite visité le salon de l'agriculture à Paris. En avril, il s'est envolé vers le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan avec une délégation afin de renforcer les liens économiques de la Confédération avec ces pays. Washington accueillant l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Johann Schneider-Ammann s'est rendu dans la capitale américaine, accompagné de la ministre des finances et du président de la Banque nationale suisse Thomas Jordan. Il s'est ensuite envolé aux portes de l'Europe, à Istanbul, afin d'assister à l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). A Bruxelles, il a signé un accord en matière de concurrence avec l'UE. C'est ensuite Paris qui a accueilli le conseiller fédéral à l'occasion de la réunion de l'OCDE. En juin, le chef du département de l'économie s'est rendu à Trondheim pour la conférence ministérielle de l'AELE. Lors de cette rencontre, le ministre a signé des accords de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Bosnie et Herzégovine, le Costa Rica, le Panama, ainsi que des déclarations de coopération avec le Nigéria et le Myanmar. Accompagné d'une délégation économique, Johann Schneider-Ammann s'est rendu en Chine et en Corée du Sud. Le point culminant de cette visite aura été la signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. En septembre, la visite du conseiller fédéral en Afrique du Sud a combiné une approche économique et scientifique afin d'intensifier la coopération dans ces deux domaines. Le ministre s'est ensuite envolé pour Washington, accompagné d'Eveline Widmer-Schlumpf, pour participer à l'assemblée annuelle du FMI et de la banque mondiale. En octobre, Johann Schneider-Ammann s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail. Et c'est l'Asie, plus particulièrement le Vietnam et l'Indonésie, qui ont reçu le ministre pour discuter d'accords de libre-échange. Dans le courant du mois de novembre, Johann Schneider-Ammann a effectué une visite aux Pays-Bas où il a notamment visité le centre des ingénieurs de l'Agence spatiale européenne avant de rencontrer son homologue néerlandais. La neuvième conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Bali, où le ministre bernois a représenté la Suisse.²⁸

ANDERES

DATUM: 19.09.2013
EMILIA PASQUIER

Le **ministre estonien des affaires étrangères Urmas Paet** a rencontré son homologue suisse pour un entretien dans le courant du mois de septembre.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.03.2015
CAROLINE HULLIGER

Avant de se rendre au Sri Lanka, **Didier Burkhalter** a mené des entretiens politiques **en Indonésie**. A Jakarta, il a rencontré le président indonésien, Joko Widodo, et la ministre indonésienne des affaires étrangères, Retno Marsudi, avec lesquels il a abordé la sécurité ainsi que l'intensification de la collaboration bilatérale, notamment en ce qui concerne les relations économiques entre les deux pays. Le conseiller fédéral a fait savoir que la Suisse était très intéressée à ce que l'Indonésie conclue un accord de partenariat économique avec l'AELE. Dans un tout autre registre, le chef du DFAE a également fait part de son inquiétude face à la reprise des exécutions en Indonésie en soulignant que la peine de mort allait à l'encontre des droits de l'homme et que son abolition était une grande priorité pour la Suisse.³⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 19.06.2015
AUDREY BOVEY

Le 12 novembre 2014, le Conseil fédéral soumettait au Parlement un projet d'arrêté fédéral concernant la modification de la **convention contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Estonie**. Conçu comme une mise à jour de la convention originelle datée du 11 juin 2002, le protocole prévoyait notamment, conformément au Modèle de convention de l'OCDE ("MC OCDE"), l'ajout d'un nouveau dispositif pour l'échange de renseignements relatifs au domaine fiscal.

Sous la coupole fédérale, le Conseil national et le Conseil des Etats, respectivement lors des sessions parlementaires de printemps et d'été 2015, se sont tous deux prononcés en faveur du projet du Conseil fédéral. Le protocole de modification a alors été définitivement entériné par les deux chambres lors du vote final du 19 juin 2015.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.³²

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Dans le cadre du crédit de programme adopté en 1990 par les Chambres, différents **accords de financements mixtes** ont été conclus avec les six pays suivants: **Chine** (100 millions de francs), **Côte d'Ivoire** (34), **Egypte** (60), **Inde** (100), **Indonésie** (112) et **Zimbabwe** (50). La part de la Confédération s'élève au total à 200,5 millions de francs. L'utilisation croissante des moyens mis à disposition par les financements mixtes, observée en 1991, traduit à la fois l'amélioration des conditions appliquées ces dernières années ainsi que les besoins accrus de beaucoup de pays en développement en financements extérieurs accordés à des conditions favorables. Les contributions de la Confédération (295 millions de francs) accordées avant 1987 sous forme de prêts sans intérêt à treize pays en développement ont été transformées en dons. Cette conversion devrait permettre aux autorités helvétiques d'assurer l'égalité de traitement entre les anciens et les nouveaux financements mixtes.

Des **aides à la balance des paiements** pour un montant total de 40 millions de francs ont été accordées à la **Bolivie**, au **Mozambique**, au **Nicaragua** et au **Rwanda**. Différentes mesures de désendettement ont également été prises.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.12.2004
ELIE BURGOS

Le **raz-de-marée** (« tsunami » en japonais) qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004 a fait plusieurs centaines de milliers de morts. La Thaïlande, l'Indonésie, le Sri Lanka et l'Inde ont été les pays les plus touchés par la catastrophe. Le DFAE a immédiatement annoncé l'envoi d'une aide d'urgence aux victimes et le Conseil fédéral a demandé au DDPS de mettre un détachement de l'armée suisse à disposition du Haut Commissariat des Nations Unies (HCR), afin de lui fournir un appui dans le cadre de son action d'aide humanitaire à Sumatra (contingent de 3 hélicoptères Super Puma et une cinquantaine de soldats non armés). Un mois après le passage du raz-de-marée, 175 ressortissants suisses étaient encore portés disparus. Si la Chaîne du bonheur a récolté presque 200 millions de francs en Suisse, plus de 4 milliards de francs d'aide ont été promis par quelque 60 pays.³⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 14.03.2005
ELIE BURGOS

Début février, le Conseil fédéral a présenté son message concernant l'**envoi de moyens de transport de l'armée** afin de soutenir les prestations d'aide humanitaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Indonésie, suite au **raz-de-marée** qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004. Trois hélicoptères de transport de l'armée suisse, ainsi que 50 personnes (pour une durée de trois mois au plus) ont été mis à disposition du HCR dans le cadre d'un service d'appui à l'étranger. La durée de cet engagement dépassant trois semaines, l'approbation du parlement était nécessaire. Les chambres ont confirmé celui-ci de manière très nette au début du mois de mars.³⁵

POSTULAT
DATUM: 13.09.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil des Etats s'est penché sur la question de l'aide au développement en fin d'année. Sa commission de politique extérieure (CPE-CE) a notamment proposé un postulat demandant au Conseil fédéral d'examiner l'opportunité de réduire le nombre de pays et de thèmes prioritaires soutenus dans le cadre de la coopération au développement, mais également de prendre des mesures pour **améliorer la cohérence** de la politique de coopération. Elle a notamment émis des doutes quant à l'efficacité des mesures de gestion civile des conflits et la promotion des droits de l'homme, notamment au Népal, au Sri Lanka, en Colombie et en Indonésie.³⁶

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.03.1995
LIONEL EPERON

Après avoir pris acte du rapport sur la **politique économique extérieure 1994/1+2**, le parlement a approuvé les arrêtés fédéraux portant approbation de l'Accord international de 1994 sur le café ainsi que des Accords de commerce et de coopération économique entre la Confédération et la Fédération de Russie, respectivement la République du Kazakhstan. Il en a fait de même pour l'arrêté fédéral portant approbation des arrangements relatifs aux produits agricoles entre la Suisse et les Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie ainsi que pour celui portant sur la modification des conventions de 1987 entre la Communauté européenne et les pays de l'AELE relatives à la simplification des formalités dans les échanges de marchandises et à un régime de transit commun.³⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 07.03.2012
EMILIA PASQUIER

En mars, les chambres ont approuvé **le rapport sur la politique extérieure 2011**. L'année sous revue a été caractérisée par une importante ouverture des marchés. La conclusion d'accords bilatéraux, ainsi que le renforcement de la coopération avec l'UE, a permis à la Suisse de consolider sa position économique. Plus particulièrement, le gouvernement a noté la conclusion d'accords de libre-échange entre l'AELE et Hong Kong, ainsi qu'avec le Monténégro, la proche conclusion d'un accord avec la Bosnie et Herzégovine et l'entrée en vigueur d'accords avec le Pérou et la Colombie. La Suisse a également entamé des négociations avec la Chine, l'Indonésie ainsi qu'avec la Russie, le Bélarusse et le Kazakhstan et a poursuivi les négociations avec l'Inde afin de signer un accord de libre-échange. En 2012, elle prévoit de négocier avec le Vietnam et les Etats d'Amérique centrale. Au niveau européen, le gouvernement a décidé de continuer une stratégie d'ensemble et coordonnée en incluant des discussions sur les questions institutionnelles qui freinent depuis longtemps l'avancement d'accords sectoriels avec l'UE. D'un point de vue financier, la situation fragile de la monnaie européenne a renforcé le franc suisse provoquant une diminution des exportations suisses. Concernant les organisations internationales, au sein de l'OMC, le Cycle de Doha n'a toujours pas abouti. La Suisse vise toujours une participation au G20. En 2011, elle s'est ainsi impliquée dans les réunions préparatoires. Lors de l'évaluation du rapport, les commissions ont regretté que le rapport n'ait pas inclus un chapitre traitant des marchés et des systèmes financiers internationaux, ainsi qu'un chapitre traitant de la politique suisse des matières premières. L'aspect très descriptif du rapport a également soulevé quelques critiques. La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-CE) a également discuté de l'introduction d'éléments en faveur du développement durable dans les accords de libre-échanges ainsi que des problèmes créés par la diminution des matières premières. Finalement, les deux chambres ont pris acte du rapport. Le Conseil fédéral a également présenté son message sur l'approbation de mesures touchant le tarif des douanes. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité par les chambres.³⁸

BERICHT

DATUM: 31.12.2013
EMILIA PASQUIER

Au mois de mars, les parlementaires ont pris acte du **rapport de politique économique extérieure 2012**. Le rapport se concentre premièrement sur les relations de la Confédération avec les régions frontalières. Bien que le rapport salue l'intensité et l'imbrication économique des relations transfrontalières, les membres de la CPE-CN ont soulevé certains problèmes liés à ces échanges, notamment le chômage ou le dumping de compétences; des problèmes qui touchent surtout les cantons limitrophes. Au niveau multilatéral, le rapport a pris note des craintes de l'OMC face à l'augmentation des mesures protectionnistes dans l'économie mondiale. Il regrette l'impasse dans lequel se trouve le Cycle de Doha. En outre, le rapport s'est penché sur la fragilité économique de l'Union Européenne. En effet, la situation économique du vieux continent a amené l'UE à augmenter la pression dans les dossiers fiscaux et institutionnels. La Suisse a également rappelé son attachement aux relations bilatérales. En 2012, trois accords bilatéraux (Hong Kong, Ukraine et Monténégro) sont entrés en vigueur. De plus, de nombreuses négociations se sont prolongées (Bosnie et Herzégovine, Chine, Amérique centrale, Inde, Indonésie, Russie), ont débutées (Vietnam) ou ont été officiellement ouvertes (Malaisie). En plus de prendre acte du rapport, les parlementaires ont adopté trois arrêtés fédéraux. Premièrement, les chambres ont adopté l'arrêté fédéral portant approbation de l'amendement de la convention AELE relatif aux échanges de produits agricoles et aux règles d'origine, soit un accord qui permettra aux pays membres de l'AELE et aux Etats tiers de s'accorder les mêmes concessions douanières. Deuxièmement, les parlementaires ont adopté un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements avec la

Tunisie. Dans les deux chambres, l'accord initial a été préféré à des propositions de minorité – minorité Fehr (ps, SH) au Conseil national et Recordon (Verts, VD) au Conseil des Etats – qui souhaitaient que l'accord contienne des dispositions protégeant les droits de l'homme et encourageant la responsabilité sociale des entreprises. Le dernier arrêté fédéral portant approbation des mesures touchant le tarif des douanes a été adopté à l'unanimité.³⁹

ANDERES

DATUM: 31.12.2014
CAROLINE HULLIGER

Les **exportations de matériel de guerre** ont augmenté de 22 % par rapport à l'année 2013. La Suisse a ainsi exporté pour un montant de 563,5 millions de francs (contre 461,2 millions de francs en 2013), ce qui représente une part de 0,26 % (0,22 % en 2013) des exportations suisses. La Suisse a exporté du matériel dans 72 pays, soit un pays de plus qu'en 2013. Les cinq pays destinataires en tête étaient l'Allemagne, avec des livraisons d'une valeur de 187 millions de francs, suivie de l'Indonésie (121,5 millions), de l'Italie (49,4 millions), des Etats-Unis (34,6 millions) et de la Grande-Bretagne (20,9 millions). En 2014, le SECO a traité 2477 nouvelles demandes d'exportation (2274 en 2013) et il en a refusé 123 à des pays d'Asie, d'Afrique du Nord et de l'Europe de l'Est pour des raisons liées aux droits de l'homme ou dans des cas d'implication dans un conflit international.⁴⁰

BERICHT

DATUM: 31.12.2015
CAROLINE HULLIGER

Les **exportations de matériel de guerre** ont enregistré une baisse de 21% en 2015 par rapport à l'année précédente. Les entreprises suisses ont ainsi exporté pour un montant de 446,6 millions de francs de matériel de guerre (contre 563,5 millions de francs en 2014), ce qui représente une part de 0,16% des exportations suisses. La Suisse a exporté du matériel dans 71 pays. En tête des pays destinataires, nous retrouvons l'Allemagne avec des livraisons d'une valeur de 130,3 millions de francs, suivie de l'Inde (45,5 millions), de l'Indonésie (44,2 millions), des États-Unis (26,3 millions) et de l'Italie (24,4 millions).

En ce qui concerne le respect des non-réexportations, la Suisse a fait valoir son droit de contrôle en envoyant des experts du SECO en Corée du Sud, en Estonie, au Ghana, en Indonésie, en Jordanie, au Liban, à Macao, au Mexique et en Turquie. Les inspections qui y ont été menées ont montré que tous ces pays avaient respectés leur engagement de ne pas réexporter le matériel de guerre sans l'accord de la Suisse.

Par ailleurs, le Traité sur le commerce des armes (TCA) adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2013 a été approuvé par les Chambres fédérales et entré en vigueur pour la Suisse le 30 avril 2015.⁴¹

STANDESINITIATIVE

DATUM: 27.02.2018
AUDREY BOVEY

Le 27 février 2018, le canton de Genève a déposé une initiative demandant l'**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**.

En septembre 2018, la CPE-CE s'est penchée sur la question en examinant simultanément l'initiative genevoise, ainsi que les interventions 16.3332 et 17.317. Si la commission, en optant pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme des procédures de libre-échange, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, demandant au Conseil fédéral de s'assurer qu'aucune concession susceptible de nuire à la production suisse d'oléagineux ne soit octroyée à l'occasion des négociations menées avec la Malaisie et l'Indonésie.⁴²

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 05.03.2018
AUDREY BOVEY

Les deux chambres du Parlement fédéral ont, au mois de mars 2018, pris acte du **rapport sur la politique économique extérieure** menée par la Suisse durant l'année 2017. Outre la priorité accordée à la protection des investissements internationaux, le compte rendu aborde également la thématique des relations économiques de la Suisse avec l'UE. Il est notamment mis en évidence que l'application dite "light" de l'initiative du 9 février 2014 a non seulement rendu possible le maintien des bilatérales, mais également l'entrée en vigueur de la mise à jour de l'accord sur les entraves techniques au commerce – soit l'un des sept accords constituant le paquet des «Accords bilatéraux I». A la fin de l'année 2017, l'Union européenne a néanmoins opté pour une reconnaissance limitée de l'équivalence de la bourse suisse, une décision qualifiée, dans le présent rapport, de «discriminatoire» et «injustifiée».

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2018, la Suisse s'engage, dans un contexte post-Brexit, au maintien des contacts avec le Royaume-Uni, afin «d'assurer

une transition sans heurts des relations économiques bilatérales avec ce pays». Il est également précisé que le Conseil fédéral accordera une importance particulière à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange, ainsi qu'au développement de mesures facilitant l'ouverture de marchés étrangers aux entreprises suisses – à ce titre, sont notamment cités l'Equateur, l'Indonésie, l'Inde, la Malaisie et le Vietnam.

Différents éléments ont été mis en lumière dans les rangs du Parlement. Si la qualité du rapport a volontiers été saluée, Denis de la Reussille (pst, NE), au nom du groupe des Verts, a notamment plaidé en faveur d'une politique suisse de protection des investissements respectueuse des aspects sociaux, environnementaux et de santé publique. Au Conseil des Etats, Didier Berberat (ps, NE) est lui revenu sur la double problématique entourant la question du libre-échange, en référence aux positions de certains élus généralement situés à la gauche du spectre politique helvétique, ainsi qu'à l'attitude de l'Union suisse des paysans dans le cadre des discussions relatives aux accords négociés avec le Mercosur: «D'un côté, vous avez ceux qui considèrent, souvent à juste titre, que les critères sociaux et environnementaux sont insuffisamment pris en compte dans les accords de libre-échange. De l'autre côté, vous avez les apôtres du protectionnisme conservateur.»⁴³

MOTION

DATUM: 03.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 3 septembre 2018, la CPE-CE a déposé la motion intitulée "**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**", enjoignant le Conseil fédéral de s'assurer que les accords de libre-échange négociés avec la Malaisie et l'Indonésie n'impactent pas négativement la production helvétique d'oléagineux. De surcroît, le texte de la motion demande le respect du critère de durabilité dans les processus de production et de commercialisation de l'huile de palme, ainsi que la mise en place de standards internationaux.

La motion de la CPE-CE s'inscrit en réponse aux interventions 16.3332, 17.317 et 18.303, auxquelles il est proposé de ne pas donner suite.⁴⁴

STANDESINITIATIVE

DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats a refusé (17 voix pour, 21 contre et 4 abstentions) de donner suite à l'initiative prévoyant l'**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**, déposée par le canton de Genève. L'initiative en question n'a pas suscité davantage de commentaires, les représentants de la chambre des cantons estimant que tout avait déjà été dit à l'occasion du traitement des objets 18.3717 et 16.3332.⁴⁵

MOTION

DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 25 septembre 2019, le Conseil des États s'est penché sur la question de l'huile de palme dans les accords de libre-échange négociés avec l'Indonésie et la Malaisie. La chambre haute a ainsi évoqué de manière concomitante la motion déposée par le conseiller national Jean-Pierre Grin (udc, VD), les initiatives thurgovienne (17.317) et genevoise (18.303), ainsi que la proposition de la CPE-CE (18.3717) en réponse aux interventions précitées.

En ce qui concerne la **motion Grin**, les sénateurs ont suivi l'avis d'une majorité de leur commission de politique extérieure et rejeté le texte intitulé «**Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!**» Avec 20 voix pour, 20 contre et 3 abstentions, le vote prépondérant de la présidente Karin Keller-Sutter (plr, SG) aura finalement fait pencher la balance en faveur du non.

La proposition Cramer (verts, GE) est ainsi balayée. En faveur de l'adoption de la motion, l'écu genevois a notamment tenu à rappeler que le but du texte était non pas d'interdire de manière stricte et définitive l'importation de l'huile de palme, mais plutôt d'éviter que son commerce n'en soit facilité, notamment par la mise en place d'avantages douaniers. Le représentant des Verts avançait également l'argument de l'efficacité de traitement. En effet, étant donné que la motion Grin avait auparavant déjà été adoptée par le Conseil national, l'aval de la chambre des cantons aurait permis à la problématique de l'huile de palme dans les accords de libre-échange d'être sans plus attendre soumise au Conseil fédéral. En comparaison, les initiatives déposées par les cantons de Genève et de Thurgovie sont sujettes à une procédure parlementaire aussi longue que fastidieuse.⁴⁶

MOTION
DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 25 septembre 2018, le Conseil des États a adopté la motion «**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**», déposée par sa commission de politique extérieure. Selon l'analyse du sénateur Filippo Lombardi (pdc, TI), rapporteur pour la CPE-CE, le texte en question enjoint le Conseil fédéral à adopter une attitude proactive lors des négociations de libre-échange avec l'Indonésie et la Malaisie, au contraire de la motion Grin, qui encouragerait davantage le repli, la fermeture des frontières et donc, en définitive, la non négociation. «La motion de la commission fait non seulement un petit pas dans la bonne direction, mais [...] aussi le juste pas dans la bonne direction», estime le démocrate-chrétien tessinois. Le Conseil fédéral s'était auparavant également prononcé en faveur de la motion de la CPE-CE.⁴⁷

STANDESINITIATIVE
DATUM: 04.12.2018
AMANDO AMMANN

Im Dezember 2018 reichte der Kanton Jura eine Initiative ein, die den **Ausschluss von Palmöl von den Freihandelsabkommen mit Indonesien und Malaysia** verlangte. Damit nahm er die Pionierrolle in einer schweizweiten kantonalen Bewegung ein, die mittels mehrerer Standesinitiativen den Abbau von Handelshemmnissen für Palmöl gegenüber Indonesien und Malaysia verhindern wollte. So reichten auch die Kantone Thurgau (Kt.Iv. 17.317), Bern (Kt. Iv. BE 18.317), Freiburg (Kt. Iv. FR 18.320) und Genf (Kt.Iv. 18.303) gleichlautende oder zumindest sehr ähnliche Standesinitiativen ein. Grund dafür war in allen Kantonen die Angst vor schädlichen Folgen für die einheimische Rapsöl-Produktion sowie ökologische Bedenken im Kontext der Nachhaltigkeit der eingeführten Produkte.

Im Oktober 2019 prüfte die APK-SR die Initiative und beantragte mit 7 zu 0 Stimmen (bei 3 Enthaltungen), ihr keine Folge zu geben. Die Kommission begründete den Entscheid primär mit der Annahme einer Motion der APK-SR (Mo. 18.3717), womit weitere diesbezügliche Initiativen überflüssig seien. Des Weiteren sah die Kommission eine grosse Abhängigkeit der Schweiz von Palmöl und dessen Derivaten und glaubte, dass Palmöl zur Schaffung nachhaltiger Verbesserungen vor Ort in ein Freihandelsabkommen integriert werden müsse.

In der Wintersession 2019 gab der Ständerat der Standesinitiative keine Folge: Mit 33 zu 8 Stimmen (bei 3 Enthaltungen) stimmte er dem Antrag seiner Kommission zu. Gemäss Ratspräsident Stöckli (sp, BE) seien die Forderungen der Initiative bereits während der Beratung des Wirtschaftspartnerschaftsabkommens berücksichtigt worden.⁴⁸

MOTION
DATUM: 21.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis d'une majorité de sa commission et du Conseil des Etats en se prononçant à son tour en faveur de la motion «**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**», déposée à l'initiative de la CPE-CE. Rapporteur pour la CPE-CN, Laurent Wehrli (plr, VD) a précisé que l'accord de libre-échange avec l'Indonésie avait été conclu en date du 16 décembre 2018, et ce conformément aux conditions énoncées par la motion en question. Afin d'éviter toute forme de confusion, la conseillère nationale Lisa Mazzone (verts, GE) a une nouvelle fois précisé que la question de l'huile de palme dans les accords de libre-échange était envisagée sous l'angle de l'abolition des avantages douaniers en vue de l'importation de ladite huile, et non avec l'objectif de mettre définitivement un terme à son importation.⁴⁹

STANDESINITIATIVE
DATUM: 21.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission (CPE-CN) et du Conseil des Etats en refusant à son tour de donner suite à l'initiative genevoise «**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**» (75 voix pour, 97 contre et 9 abstentions).⁵⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 26.09.2019
AMANDO AMMANN

Der Bundesrat verabschiedete im Mai 2019 eine Botschaft zum Freihandelsabkommen zwischen den EFTA-Staaten und Indonesien. Aufgrund des starken Wirtschaftswachstums Indonesiens – derzeit 5 Prozent jährlich – und des grossen bilateralen Handelspotenzials ist das Abkommen für die Schweiz nicht uninteressant, denn damit würde die EFTA zur grössten Handelspartnerin von Indonesien werden. Verschiedene Studien unterstellen Indonesien das Potenzial, bis 2050 gar zur viertgrössten Volkswirtschaft der Welt aufzusteigen. Das Abkommen soll den Marktzugang und die Rechtssicherheit garantieren und – innerhalb der kommenden

zwölf Jahre – für den Abbau von Zöllen auf 98 Prozent der aktuellen Schweizer Warenausfuhr nach Indonesien sorgen. Ähnliche Zugeständnisse sollen auch zugunsten Indonesiens gemacht werden, unter anderem würden zollbefreite Kontingente für Palmölprodukte eingeführt. Zudem enthält das Freihandelsabkommen, das am 16. Dezember 2018 in Jakarta unterzeichnet wurde, weitere Bestimmungen zum Schutz geistigen Eigentums, Investitionen, Wettbewerb und der nachhaltigen Entwicklung.

Das Geschäft wurde danach unter dem Titel **Genehmigung des Wirtschaftspartnerschaftsabkommen zwischen den EFTA-Staaten und Indonesien** an die Räte überwiesen und in der Wintersession 2019 im Nationalrat beraten. Die Standesinitiativen der Kantone Jura (Kt.Iv. 18.325) und Genf (Kt.Iv. 18.303) forderten den Ausschluss von Palmöl und dessen Derivaten vom Freihandelsabkommen, da man negative Konsequenzen für die inländische Rapsöl-Produktion sowie die indonesische Umwelt fürchtete. Weil aber die APK-SR ihrerseits eine ähnliche Motion (Mo. 18.3717) eingereicht hatte, blieben die Standesinitiativen weitgehend unberücksichtigt. Der Sprecher der APK-NR, Laurent Wehrli (fdp, VD), zeigte sich im Namen der Kommission zufrieden mit der Umsetzung der in der ständerätlichen Kommissionsmotion enthaltenen Forderungen. Eine Minderheit der Kommission bemängelte jedoch, dass bei den importierten Produkten aus Palmöl nicht überprüft werden könne, ob diese Sozial- und Umweltstandards einhielten. Im Rat wurde durch die Ratslinke erneut ein Minderheitsantrag für umfassendere Mechanismen zur Kontrolle der Nachhaltigkeitsbestimmungen sowie Massnahmen zur Förderung der Nachhaltigkeit in Indonesien eingebracht. Der Antrag fand jedoch über die linken Parteien hinaus wenig Unterstützung und wurde für seine redundanten Forderungen, die zu einem Grossteil bereits im Abkommen enthalten seien, kritisiert. Der anwesende Bundesrat Parmelin sprach sich für die Ablehnung des Antrags aus, da sich Indonesien anfänglich ganz gegen eine Nachhaltigkeitsklausel gestellt habe und man mit den jetzigen Zugeständnissen die Motion der APK-SR erfülle. 110 Nationalratsmitglieder stimmten gegen den Minderheitsantrag, 64 dafür (bei 11 Enthaltungen), womit die Minderheit chancenlos blieb. Schliesslich wurde das Abkommen mit 131 zu 46 Stimmen (bei 10 Enthaltungen) angenommen. Die Nein-Stimmen stammten hauptsächlich vonseiten der mit ihrem Minderheitsantrag unterlegenen Grünen- und SP-Fraktion.⁵¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.12.2019
AMANDO AMMANN

In der Wintersession 2019 gelangte das Geschäft zur **Genehmigung des Wirtschaftspartnerschaftsabkommen zwischen den EFTA-Staaten und Indonesien** in den Ständerat. Nachdem sich im Nationalrat noch eine sehr ausführliche inhaltliche Debatte entsponnen hatte, hielt sich der Ständerat relativ kurz. Christian Levrat (sp, FR) empfahl im Namen der APK-SR die Genehmigung des Abkommens. Er hob die vielversprechenden Wachstumsprognosen des SECO im Hinblick auf das Handelsvolumen der beiden Länder hervor und verwies auf die Umsetzung gewisser Nachhaltigkeits-Richtlinien. Dazu gehöre unter anderem die Gewährleistung der Rückverfolgbarkeit des Palmöls und die Absicht, die Zollpräferenzen nur für nachhaltiges Palmöl anzuwenden. Für Levrat war klar, dass die Schweiz bei der Entwicklung internationaler Standards und Zertifikaten mitwirken müsse, damit der Palmölhandel den Anforderungen von Unternehmen und Umweltorganisationen entspreche. Thomas Minder (parteilos, SH) kritisierte indes die gelebte Doppelmoral des Parlaments, welches einerseits den Klimaschutz proklamiere, andererseits aber den Freihandel fördere. Damian Müller (fdp, AG) hingegen versuchte dem Abkommen auch auf der Ebene der Nachhaltigkeit etwas Positives abzugewinnen. Er unterstütze den Vertrag auch deswegen, weil damit «verpflichtende Bedingungen» eingegangen würden, die mittel- und langfristig die Situation in Indonesien verbessern sollten. Der anwesende Bundesrat Guy Parmelin verdeutlichte zum Abschluss noch einmal, dass auch den Interessen der Schweizer Landwirtschaft Rechnung getragen werde. Der Ständerat folgte der Empfehlung seiner Kommission und nahm das Geschäft mit 34 zu 6 Stimmen (bei 4 Enthaltungen) deutlich an. Auch in der Schlussabstimmung am darauffolgenden Tag sprachen sich beide Räte für das Geschäft aus.

Obwohl man den Standesinitiativen aus Bern (Kt. Iv. 18.317), Genf (Kt.Iv. 18.303), Freiburg (Kt. Iv. FR 18.320), Thurgau (Kt.Iv. 17.317) und dem Jura (Kt. Iv. 18.325) Rechnung getragen hatte, regte sich im Januar 2020 erneuter Widerstand gegen das Freihandelsabkommen. Ein Komitee «Stop Palmöl aus Indonesien» fasste den Beschluss, das erste Referendum überhaupt gegen ein Freihandelsabkommen zu ergreifen. Nachhaltiges Palmöl gebe es gemäss Komitee nicht, daher würde man mit dem Abkommen der Umwelt und aufgrund der Zollerleichterungen auch den Schweizer Bauern schaden. An die Spitze des Komitees stellte sich die Biobauerngewerkschaft

Uniterre gemeinsam mit Umweltorganisationen wie der Klimastreikbewegung.⁵²

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Banken

BERICHT
DATUM: 02.02.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la norme internationale en matiere d'change de renseignements, tablie par l'OCDE, la Suisse s'est engagee  introduire l'change automatique de renseignements (**EAR**) en matiere fiscale. Ainsi, des **procedures de consultation** sont lancees afin de determiner quels Etats et territoires remplissent les conditions necessaires pour appartenir au reseau partenaire de la Suisse. L'objectif de ces demarches est de renforcer la competitivite et l'integrite de la place financiere helvetique. Une procedure de consultation a et lancee pour la Chine, l'Indonesie, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Liechtenstein, la Colombie, la Malaisie, les Emirats arabes unis, Montserrat, Aruba, Curaao, le Belize, le Costa Rica, Antigua-et-Barbuda, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les iles Cook et les iles Marshall. Si le Parlement approuve les decisions presentes apres les procedures de consultation, les premiers changes automatiques pourraient avoir lieu des 2019.⁵³

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire  celle de sa chambre soeur, la chambre des cantons a remanie le projet d'**introduction de l'change automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** labore par le Conseil federal. Alors que les premiers changes devraient avoir lieu des 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de specialite dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent tre utilises qu' des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estime necessaire d'introduire des mesures liees  la prevention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont t valides. Au final, le Conseil national s'est aligne sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement du baisser pavillon. Tous les accords, meme ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zelande, ont t adoptes et les criteres de prevention de la corruption abandonnes.⁵⁴

Landwirtschaft

Lebensmittel

STANDESINITIATIVE
DATUM: 13.12.2012
JOHANNA KUNZLER

Eine Standesinitiative des Kantons Freiburg, die den **Import von Palmol** verbieten will, das schweizerischen Qualitats- und Nachhaltigkeitskriterien nicht entspricht, wurde im Berichtsjahr vom Standerat abgelehnt. Als Begrundung ihrer Ablehnung hatte die behandelnde Kommission angefuhrt, dass ein solches Verbot moglicherweise nicht WTO-konform sei und die Handelsbeziehungen zu Indonesien, einem der weltweit grossten Palmol-Exporteure, dadurch gefahrdet werden konnten. Stattdessen solle man sich an die Motion de Buman (cvp, FR) halten, welche generell die umweltschadliche Palmolproduktion auf internationaler Ebene bekampfen will.⁵⁵

Tierhaltung, -versuche und -schutz

MOTION
DATUM: 03.05.2012
JOHANNA KUNZLER

Der Standerat wies mit Stichtentscheid des Prasidenten eine zuvor vom Nationalrat angenommene Motion Teuscher (gps, BE) zuruck, welche ein **Importverbot von Reptilienleder** aus Indonesien sowie die Ausarbeitung von Massnahmen verlangt hatte, um die Einfuhrung von Reptilienhauten aus tierqualerischer Produktion zu unterbinden. Die Abstimmungsprozedur zur Motion sorgte medial fur Furore: Eine Videoaufnahme der Firma „Politnetz“ hatte ergeben, dass die Motion nicht mit 18 zu 18 Stimmen unentschieden ausgefallen war, – wie von den Stimmzahlern deklariert –, sondern mit 19 zu 17 Stimmen eigentlich hatte angenommen werden sollen. Ratsprasident Lombardi liess daraufhin eine zweite Abstimmung durchfuhren, in welcher erneut Verwirrung uber das Stimmenverhaltnis entstand. Eine dritte Abstimmung brachte schliesslich Klarheit. Der Wirbel um die Stimmenauszahlung von

Hand sorgte dafür, dass die Diskussion um eine elektronische Stimmabgabe im Ständerat erneut aufgenommen wurde.⁵⁶

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Naturschutz

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 14.11.1995
LIONEL EPERON

La deuxième conférence des parties à la **Convention des Nations Unies sur la biodiversité** s'est tenue à Djakarta (Indonésie) dans le courant du mois de novembre. Les représentants des 128 Etats membres y ont principalement débattu de la technologie génétique, de la protection de l'environnement marin et côtier ainsi que de la localisation du Secrétariat permanent de la convention pour lequel la ville de Montréal a été préférée à celle de Genève. Outre cette décision qui devait fortement compromettre l'avenir de la Genève internationale en tant que capitale de l'environnement, la conférence de Djakarta s'est soldée par la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer, d'ici à 1998, un protocole portant principalement sur les exportations d'organismes génétiquement modifiés. La protection de la faune et de la flore marines a pour sa part été l'objet d'une initiative requérant des Etats-parties la mise sur pied d'études sur la question ainsi que de mesures à l'échelle nationale.⁵⁷

Bildung, Kultur und Medien

Kultur, Sprache, Kirchen

Kulturpolitik

VERBANDSCHRONIK

DATUM: 09.12.1992
MARIANNE BENTELI

Mit Mitteln aus dem **Osteuropa-Kredit** leistet die Pro Helvetia in den Ländern des ehemaligen Ostblocks **kulturelle Aufbauarbeit**. Eine erste "Antenne" wurde Ende Jahr in Budapest eröffnet; weitere Aussenstellen sind in Pecs, Prag, Bratislava, und Krakau geplant. Insgesamt finanzierte die Stiftung bisher über 120 Projekte primär in Ungarn, der CSFR und in Polen, aber auch in Rumänien, Bulgarien, den baltischen und den GUS-Staaten.⁵⁸

Sprachen

MOTION

DATUM: 22.03.2019
MELIKE GÖKCE

Mittels einer im Winter 2018 eingereichten Motion schien Nationalrätin Gmür-Schönenberger (cvp, LU) die Revolutionierung des Fremdsprachenunterrichts in der Schweiz zu beabsichtigen: Sie wollte den Bundesrat beauftragen, entsprechende Rechtsgrundlagen bzw. Konzessionen dahingehend anzupassen, dass die SRG in Zukunft möglichst auf die Synchronisation von TV-Produktionen verzichten und stattdessen sowohl **Eigenproduktionen in den vier Landessprachen** als auch **englischsprachige Filme und Serien lediglich Untertitelt in Originalsprache** ausstrahlen soll. Diese Idee entsprang der Überlegung, dass der Konsum fremdsprachiger Medienprodukte, nebst der Schule und einem längeren Sprachaufenthalt, als ein effektives Mittel zum Erlernen von Sprachen betrachtet werden kann. Die Motionärin unterstrich ihr Argument mit dem Verweis auf Länder wie Norwegen, Schweden, Estland oder die Niederlande. Ein weiterer Vorteil, der sich aus diesem Vorgehen ergeben würde, wäre die Kostenersparnis, da sich Untertitel wesentlich preisgünstiger erstellen lassen als Synchronisationen.

Der Bundesrat zeigte zwar grosses Verständnis für den bildungspolitischen Effort des Anliegens, sah dieses aber zugleich als einen kontraproduktiven Ansatz hinsichtlich der Erfüllung des Service-Public-Auftrags, weshalb er die Motion zur Ablehnung empfahl. Im Grunde setze die SRG mit ihrem Zweikanalton-Verfahren, bei dem für rund 90 Prozent der Formate eine Untertitelung zuschaltbar ist, das Anliegen der Motion bereits weitestgehend um. Ein weiterer Kontrapunkt liege in der Benachteiligung von blinden und sehbehinderten Personen, welche die Originalsprache nicht gut oder gar nicht verstehen, sowie von Personen mit einer Hörbehinderung: Der Nutzen von zuschaltbaren Audiodeskriptionen bzw. mit zusätzlichen Informationen angereicherten Untertiteln würde dadurch eingeschränkt werden.

Der Nationalrat schien der bundesrätlichen Argumentation beizupflichten und lehnte den Vorstoss stillschweigend ab.⁵⁹

- 1) AB NR, 2011, S. 531; SoS, 5.11.11
- 2) BO CE, 1991, p.1ss.; BO CN, 1991, p.2ss.; Presse du 22.1. et 24.1.91.
- 3) Presse du 11.9. et 12.9.91; NZZ, 5.10.91; TW, 8.10.91.
- 4) BO CN, 1991, p.2384ss.; FF, IV, 1991, p.537ss.; Presse du 19.2. et 28.9.91.
- 5) Presse du 1.7.04. Cf.
- 6) Presse du 9.2.06.
- 7) Presse vom 30.4.11.
- 8) Communiqué du DFAE du 18.4. et 27.6.12; LT, 19.4., 20.4. et 2.5.12 (citation); 24H, 29.4.12 (citation).
- 9) BO CE, 1992, p.1134ss.; BO CN, 1992, p.477ss.; FF, V, 1992, p.469ss.; Presse du 7.7.92.
- 10) Presse des 27.11. et 28.12.92.
- 11) BO CE, 1992, p. 1134 ss.; BO CE, 1993, p. 90; BO CN, 1993, p. 108 ss.; FF, I, 1993, p. 988 s.; FF, V, 1992, p. 469 ss.; Hebdo, 12.3.93; NZZ, 1.6 et 15.6.93 (nouvelle loi en préparation).
- 12) 24 Heures, 7.5.93 ; JdG, 14.5.93 ; presse du 15.5.93.; FF, I, 1994, p. 557 ss.
- 13) BO CE, 1993, p. 598 ss.; BO CN, 1993, p. 1630 ss.; FF, II, 1993, p. 349 ss.
- 14) 24 Heures, 10.1.95; presse des 15.6 et du 7.12 au 9.12.95; JdG, 19.8.95.
- 15) NZZ, 14.1.91; presse du 29.1.91; NZZ et JdG, 27.2.91 (réponse soviétique).
- 16) Presse du 20.8.91.; Presse du 24.8., 28.8. et 29.8.91.
- 17) NQ, 8.1.92; BaZ, 15.2.92; presse du 15.2.92.
- 18) NQ, 6.7.94 (Vietnam); presse des 31.10, 25.7 (Etats-Unis), 4.8 (Chili et Argentine) et 10.10.94; NZZ, 12.10.94 (Indonésie).
- 19) NZZ, 10.10.97; presse des 31.10, 3-7.11 et 10.11.97
- 20) LT, 17.2.01; 24h, 25.7.01; LT, 11.4.01
- 21) FF, 2002, p. 3991; BO CE, 2002, p. 680; BO CN, 2002, p. 1976; FF, 2002, p. 4874; BO CE, 2002, p. 681; BO CN, 2002, p. 1979; FF, 2002, p. 6498; BO CE, 2002, p. 1093; FF, 2002, p. 6552; BO CE, 2002, p. 1093; FF, 2002, p. 6524; BO CE, 2002, p. 1094.
- 22) Express, 19.5.04; NZZ, 22.5.04.
- 23) 24h, 5.4.05; NZZ, 30.4.05; Lib., 12.7.05; LT, 22.7.05; Lib., 6.8.05; LT, 19.8.05; 24h, 18.10.05; NZZ, 26.10.05; communiqué de presse du DFE, 21.10.05; NZZ, 2.12.05.
- 24) 24h, 12.2.07; NZZ, 6.3.07; NZZ, 10.4.07; communiqué de presse du CF, 8.5.07; presse du 12.6.07; communiqués de presse du DFAE du 9 au 17.7.07; communiqué de presse du CF, 19.9.07; communiqué de presse du CF, 27.9.07; presse du 8.11.07; NZZ, 10.11.07; LT, 16.11.07; communiqué de presse du CF, 14.12.07.
- 25) 24h, 9.2.07; LT, 28.2.07; Lib., 9.5.07; communiqué de presse du CF, 26.6.07; TA, 12.7.07; Lib., 8.8.07; communiqué de presse du CF, 3.11.07; communiqué de presse du CF, 15.11.07; communiqué de presse du CF, 23.11.07; communiqué de presse du CF, 6.12.07.
- 26) Medienmitteilung EDA vom 8.12.11.
- 27) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12; Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12; Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.
- 28) Communiqué du DEFR du 8.2.13; Communiqué du DEFR du 19.2.13; Communiqué du DEFR du 9.4.13; Communiqué du DFAE du 18.4.13; Communiqué du DERF du 7.5.13; Communiqué du DERF du 17.5.13; Communiqué du DEFR du 29.5.13; Communiqué du DEFR du 20.6.13; Communiqué du DEFR du 4.7.13; Communiqué du DEFR du 2.9.13; Communiqué du DEFR du 10.10.13; Communiqué du DEFR du 17.10.13; Communiqué du DEFR du 22.10.13; Communiqué du DEFR du 19.11.13; Communiqué du DEFR du 28.11.13.
- 29) Communiqué du DFAE du 19.9.13.
- 30) Communiqué du DFAE du 16.03.2015
- 31) BO CE, 2015, p. 685; BO CN, 2015, p. 1306; FF, 2014, p. 8809 ss.
- 32) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève
- 33) FF, I, 1991, p.1091ss.
- 34) Communiqué de presse du DFAE du 26.12.04; communiqué de presse du DDPS du 7.1.05; Lib., 27.1 et 29.1.05; presse du mois de janvier 2005.
- 35) FF, 2005, p. 1473 ss.; BO CN, 2005, p. 173 ss.; BO CE, 2005, p. 236; FF, 2005, p. 2211 s.
- 36) Communiqué de presse de la CPE-CE, 13.9.05.
- 37) BO CE, 1995, p. 232 ss.; BO CN, 1995, p. 799 ss.
- 38) FF, 2012, p. 675ss., 3601s., 675ss.; BO CN, 2012, p. 64ss.; BO CE, 2012, p. 115ss.
- 39) MCF 13.008; FF, 2013, p. 1153ss., 2341s.; BO CN, 2013, p. 125ss.; BO CE, 2013, p. 146.
- 40) Rapport sur les exportations de matériel de guerre 2014; Statistique de la SECO des pays importants du matériel de guerre
- 41) Rapport sur les exportations de matériel de guerre 2015; TG, 24.2.16
- 42) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 43) BO CE, 2018, p. 166 ss.; BO CN, 2018, p. 178 ss.; FF, 2018, p. 791 ss.
- 44) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 45) BO CE, 2018, p. 762
- 46) BO CE, 2018, p. 754 ss.; Rapport CPE-CE du 3.9.2018
- 47) BO CE, 2018, p. 754 ss.
- 48) AB SR, 2019, S.1258; Bericht APK-SR vom 14.10.2019
- 49) BO CN, 2019, p. 542 ss.; Rapport CPE-CN du 6.11.18
- 50) BO CN, 2019, p. 542 ss.
- 51) AB NR, 2019, S. 1910 ff.; BBI, 2019, S. 5225 ff.
- 52) AB SR, 2019, S. 1253 ff.; AZ, LT, SGR, TA, 28.1.20
- 53) Communiqué de presse EFD/DFP; Rapport explicatif sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États et territoires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019; NZZ, 9.2.17; SGT, 10.2.17
- 54) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17
- 55) AB SR, 2012, S. 1243
- 56) AB NR, 2012, S. 664 f.
- 57) NZZ, 26.10.95; BaZ, 18.11.95; Presse des 7.11 et 14.11.95
- 58) BZ, 2.10.92; NQ und TA, 9.12.92; Bund, 19.1.93.
- 59) AB NR, 2019, S. 583; Mo. 18.4156; AZ, 22.12.18